

**BILAN DE LA SESSION BTS/ CGE** **2022**

Les sujets de la session 2022 ont porté sur le thème « Dans ma maison »

1. **L’organisation de la correction de la session 2022**

Epreuve : Le 11 mai 2022 (sujets mis en ligne)

Choix des copies tests par 3 coordonnatrices : 19 mai 2022 (9h00-12h00)

Réunion préparatoire d’entente : 30 mai 2022.

Cette réunion a permis de préparer l’animation des réunions d’entente, de rappeler les missions des coordonnateurs (10) et d’élaborer en support aux correction et en vue de l’harmonisation des corrections :

* Elaborée d’une échelle descriptive – en s’appuyant en partie sur celle de 2016 6
* Un corrigé académique. Ce corrigé qui complète le corrigé national reçoit un bon accueil des correcteurs.

Entente : 1 juin 2022. En classe virtuelle / 09h00 -12h.00

Dates de correction du 01/6/22 au 14 juin 2022.

1er temps d’harmonisation (bilan intermédiaire) à environ 12 copies corrigées au moins le 8 juin 22 ; cette étape est appréciée par les correcteurs.

Rattrapage : il est pérennisé cette année. La convocation à ces oraux de rattrapage s’est ajoutée à la mission d’environ 80 examinateurs. La banque académique de sujets de rattrapage mis en place exceptionnellement en 2021, n’est pas renouvelée ; cette épreuve orale n’est plus nouvelle et les textes officiels précisent que les examinateurs ont à concevoir leurs sujets. Rappelons qu’en période d’examen, il convient de consulter régulièrement sa boîte académique ; certains examinateurs, faute de cela, ont été pris de court.

Aussi, dans l’optique de ce rattrapage pérennisé, il est possible d’envisager l’introduction de ces sujets de rattrapage dans la progression annuelle ou au titre de la préparation à l’examen, de la maîtrise des outils linguistiques liés à la confrontation, de l’analyse de l’image etc

Documents transmis pour l’entente et les corrections

* 3 Synthèses test évaluées en pré-entente – et tableau d’évaluation
* 3 Ecriture personnelle évaluées en pré-entente- et tableau d’évaluation
* Corrigé national
* Corrigé académique
* Document à valoriser / à pénaliser
* Echelle descriptive élaborée en pré-entente.

**2- Retour des commissions sur les conditions de correction**.

Les enseignants font état d’une période très chargée où leurs missions se cumulent. L’épreuve de rattrapage qui se pérennise, ajoute une autre mission d’examen à 85 enseignants. Les demandes de journée banalisées pour ces corrections et/ou d’une indemnité équivalente à celle attribuée aux copies des EAF sont fréquentes. Quoi qu’il en soit, les coordonnateurs ne peuvent être destinataires de mécontentements dont les motifs ne relèvent pas directement de leur mission et des enjeux de la réunion d’entente.

**3-La Coordination a été confiée cette année** à :

Ms et Mmes Violaine LUCAS, A. BRIAND, St Nazaire, Lenaïk PAUL LE GARREC, IMS, NANTES, Jacques PERRU (44); Karine HOUEL, David AUBRIL, Lycée Chevrollier, Angers, Delphine BRITTEN, Sacré Coeur, Angers (49 ); Sophie LE GUIET et Emmanuelle ALBERT DEBEC, Touchard-Washington, Le Mans, Marie TONNERRE, Ambroise Paré, LAVAL (53 et le 72) ; Violaine SAUVETRE , Lycée Atlantique , Luçon, Patrick APARICI, Lycée Clémenceau, Chantonnay, Isabelle BRAEMS, Lycée Notre Dame Du Roc , La Roche S/Yon (85).

**5- Correction numérisée sur Santorin**.

Outre les griefs sur le coût écologique de la numérisation des copies, Santorin s’avère moins fonctionnel que Viatique :

* Manque d’ergonomie – en particulier lenteur des commandes
* Pas de possibilité de télécharger les copies (en vue d’usage pédagogique ultérieur)
* Bulles d’informations intempestives qui ralentissent la correction
* Espace d’annotation insuffisant
* Absence de banque d’annotation (contrairement à Viatique où les coordonnateurs avaient entré plusieurs annotations en lien avec les critères d’évaluation de la grille académique)
* Impossibilité pour les coordonnateurs de voir les moyennes de leur groupe de correcteur – seules les moyennes départementales apparaissent)
* Problème de messagerie impossible sur le site. Recours à la messagerie académique moins pratique.

**6- Sujet et résultats Session 2022**

Le sujet a porté sur le thème « Dans ma maison ». Le corpus de la Synthèse et le sujet d’Ecriture personnelle ont été jugés intéressants et accessibles, malgré la difficulté d’interprétation du document iconographique du corpus de Synthèse

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **2018** | **2019** | **2020  (pas d'épreuve - contrôle continue)** | **2021 (avec rattrapage)** | **2022 (avec rattrapage)** |
| **Moyenne**  **10.49** | **Moyenne**  **10.66** | **Moyenne**  **11.19** | **Moyenne**  **11.39** | **Moyenne**  **10.49** |

.

On note donc **un net fléchissement de la moyenne générale**. L’examen des moyennes par spécialité alerte et incite à s’interroger sur les causes d’un recul aussi généralisé et parfois très marqué. Certaines spécialités ont perdu 3 points sur leur moyenne de 2021 à 2022.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| CGE | **En 2021** | **En 2022** |
| **Ecarts maximum** | [**9.7 – 13,13** ] | [**8,8- 12,6**] |
| **Nombre de spécialités sous la moyenne** | 4 | 8 |
| **Nombre de spécialités passant de +10 à – de 10** |  | 5/29 |
| **Baisse de 0,5 à 3pts % à la moyenne antérieure** |  | 19 spécialités / 29  =  **65,5%** des spécialités. |
| **Nombre de moyennes supérieures à 11** | 20/30  **66%** | 9/29  **31%** |

Face à ces résultats, les remontées de commission sur la qualité des copies ne font paradoxalement pas état de dégradations notables et clairement cernées. Les points de fragilité signalés s’inscrivent dans la continuité des précédentes sessions.

**7-Analyse des copies.**

**Globalement** :

**Eléments d’appréciation majeurs**. Pour beaucoup d’étudiants, il existe un hiatus entre la nature de l’épreuve et le niveau de maîtrise de la langue nécessaire qui les empêche de s’y confronter avec succès. On sait qu’une trop fragile maîtrise de la langue affecte, en un continuum évident, la compréhension des textes, l’élaboration d’un raisonnement et l’expression écrite. La syntaxe, l’utilisation de connecteurs logiques appropriés, la qualité du lexique et de l’orthographe, voire celle de la graphie et du soin apporté à la présentation fragilisent la production.

Le traitement déséquilibré des deux parties de l’épreuve perdure. Nombre d’étudiants ne consacrent pas un temps suffisant à l’Ecriture personnelle qui est encore bien souvent courte et bâclée, rédigée au fil de la plume.

Plus particulièrement marquée cette année, l’absence de respect des différences entre la Synthèse et l’Ecriture personnelle doit appeller toute notre vigilance. Elle concerne la posture à adopter (objective / personnelle) qui implique l’énonciation (emploi du je dans la synthèse) et impacte la démarche argumentative (intrusion de l’opinion personnelle dans la Synthèse/ absence de cette dimension personnelle dans la seconde composition). Ces deux points se trouvent renforcés par la mobilisation en Ecriture personnelle des seuls textes du corpus, voire l’introduction, dans la Synthèse, d’autres références que celles du corpus.

**La Synthèse** : S’il y a des copies de qualité qui proposent une circulation organisée, cohérente et éclairante dans le corpus, le présent rapport va souligner les points de fragilité encore constatés. En effet, si les attendus de l’exercice semblent connus, les compétences restent mal mobilisées pour y répondre pleinement.

* Le traitement de l’introduction. La présentation du corpus, sans problématisation, mise en tension ou explicitation des enjeux du corpus, i.e. sans aucune forme d’éclairage annonçant le plan de la synthèse, devient fastidieux et inopérant.

Il est permis de substituer à cette inutile énumération des textes et documents la solution d’une présentation précise des textes et documents lors de leur première exploitation dans le corps du développement. Dans ce cas, l’introduction se limite à cerner la problématique globale du corpus et à présenter les axes de la synthèse.

Toutefois, dans le cadre d’une pédagogie différenciée ou spiralaire, on peut apprendre aux étudiants parvenus à un certain niveau d’acquisition, à présenter le corpus de façon organisée et « raisonnée », en explicitant ses tensions et en liant cette **analyse** du corpus à la présentation de la problématique et des axes de la Synthèse. Par la suite, la référence aux documents ne peut se limiter à l’emploi de leur numéro dans le corpus.

* La problématique est bien souvent mal « ajustée » au corpus ou succincte (ex : pour ou contre la cabane).
* La confrontation est encore souvent esquivée au profit de simples juxtapositions/ rapprochements entre deux textes, rarement plus, démarches souvent artificielles. Par ailleurs, faute d’une lecture suffisamment attentive et précise de l’argumentaire des textes, les confrontations restent sommaires. Dans de nombreuses copies, certains textes sont soustraits à la confrontation. Autre fait, certains étudiants proposent un plan où la 1ère partie confronte deux documents du corpus et la 2de, les deux autres ; cette démarche ne répond pas aux attendus de l’exercice.
* Le plan de la Synthèse (les axes de la confrontation des textes du corpus) se limite de façon elle aussi artificielle et peu éclairante soit à opposition pour/ contre ou soit à une répartition réductrice en « avantages / inconvénients ». Un plan doit s’adapter avec justesse et de manière structurée aux tensions portées par le corpus en rendant compte des thèses et des arguments majeurs des textes. Faute d’aller plus avant dans l’analyse des textes et documents, les candidats peinent souvent à élaborer un plan qui rende compte de la richesse des documents du corpus. Les nuances voire les paradoxes à l’intérieur d’un texte sont souvent passées sous silence. L’analyse du document iconographique a été un obstacle, peu d’étudiants en saisissant la dimension allégorique et parvenant à le mettre en écho avec les autres textes.
* La reformulation est aussi trop souvent esquivée au profit d’un collage de citations parfois très longues et de plus non signalées comme telles. Celles-ci n’ont pas lieu d’être dans la Synthèse, nous le rappelons, même si à l’occasion, une expression singulière et typée peut être citée ; il lui faudra néanmoins faire l’objet d’une reformulation/ explication. Aussi il convient de proposer en BTS des activités qui renforcent la capacité à la reformulation.
* Autres dérives :
* Une Synthèse n’est pas une explication des textes du corpus et encore moins leur paraphrase. La compréhension du corpus se traduit à travers le plan et les rapprochements des thèses et arguments des textes et documents du corpus.
* La synthèse exclut d’introduire des références à d’autres textes et documents que ceux du corpus ou d’introduire un point de vue ou un argument personnel.
* C’est un exercice où les opinions et la culture personnels du rédacteur doivent s’effacer au profit de la restitution objective des seuls textes et documents du corpus. Autrement dit, la Synthèse n’est pas et ne doit pas devenir une expression personnelle. La ligne de démarcation entre les deux exercices de l’épreuve doit être rigoureusement respectée.
* **Les tableaux préparatoires de confrontation** ne doivent **en aucun cas** apparaître dans les copies.
* Les titres du plan ne doivent pas apparaître. De même, un simple plan privé de rédaction n’est pas recevable.
* En revanche, le candidat gagne à préciser l’exercice qu’il traite : Synthèse / Expression personnelle.

**L’Ecriture personnelle :** On constate toujours sur ce second exercice une forte hétérogénéité. Si certains étudiants manifestent une bonne maîtrise de l’exercice et que d’autres fournissent un effort manifeste pour répondre à ses contraintes, en particulier par l’appui sur des exemples pertinents, cette partie de l’épreuve est souvent mal traitée – ou traitée de façon insuffisante. Trois points majeurs affectent la qualité des productions.

* La lecture et l’analyse du sujet. Cette année, « accélération » a été réduit à « vitesse » et la notion de « gain » n’a pas été questionnée. Trop souvent délestée de l’analyse du sujet, la réflexion des candidats se calque là aussi sur un plan emprunté à un devoir fait en cours, ou caricatural en « oui/ non », « pour/ contre » qui débouche sur une conclusion insipide et incolore (« ça dépend.. ») ; l’objectif d’une « Ecriture personnelle » est ainsi esquivé, voire manqué.
* Culture générale/ mobilisation de ses connaissances et références culturelles : Si l’on voit dans certaines copies une belle appropriation des connaissances abordées dans l’année, si d’autres font l’effort de les solliciter avec le plus de pertinence possible, l’exercice donne trop souvent à lire des copies très pauvres au plan de la culture, se bornant au mieux aux textes du corpus de Synthèse, au pire à la seule expérience personnelle. Le titre de l’exercice ne doit pas induire en erreur. L’Ecriture personnelle ne valide en rien la limitation au seul vécu du candidat. Par ailleurs, on déplore la référence dominante voire exclusive à des séries télévisées. Par ailleurs, l’exploitation des textes du corpus de la Synthèse, si elle est possible, en devenant exclusive, tend à fausser l’objectif de l’exercice et concourt à effacer la différence entre les deux exercices.
* La rédaction : la brièveté de cette partie est aussi symptomatique. C’est aussi là que les fragilités linguistiques sont les plus manifestes (syntaxe, lexique, orthographe). Un travail sur la maîtrise de la langue doit accompagner le programme de lectures, de recherches, d’oraux et de rédaction de l’année.

**En bilan.**

La baisse de la moyenne générale ne trouve pas d’explication significative dans les comptes rendus de correction ; les constats sur les réussites et les difficultés sont, sur bien des points, similaires aux années antérieures tout particulièrement en ce qui concerne l’hétérogénéité des productions et le manque d’implication dans le traitement de l’Ecriture personnelle. Cela doit engager chaque enseignant en STS à adapter son travail didactique et pédagogique. Une tendance mérite par ailleurs un signalement particulier ; Synthèse et Ecriture personnelle tendent à se confondre ce qui motive une vigilance particulière des enseignants tant en STS1 qu’en STS2.

Pour conclure, j’adresse tous mes remerciements

à M. Beleteau (Service de la DEC, Rectorat) pour sa disponibilité. L’appui rigoureux et diligent qu’il a apporté à divers niveaux dans le bon déroulement de cette session 2022 et la constitution du présent rapport est très apprécié.

Aux coordonnateurs et coordonnatrices pour la qualité avec laquelle ils ont accompli leurs missions.

Aux correcteurs qui se sont impliqués, de l’entente à l’harmonisation, dans cette mission certificative exigeante.

Catherine Frizza-Thibault

IA-IPR de Lettres, en charge du BTS CGE.